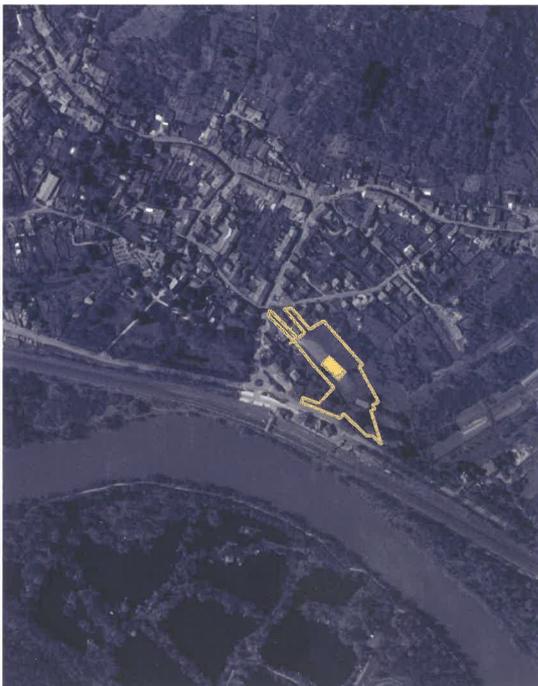


# DENTELLE DE LORRAINE

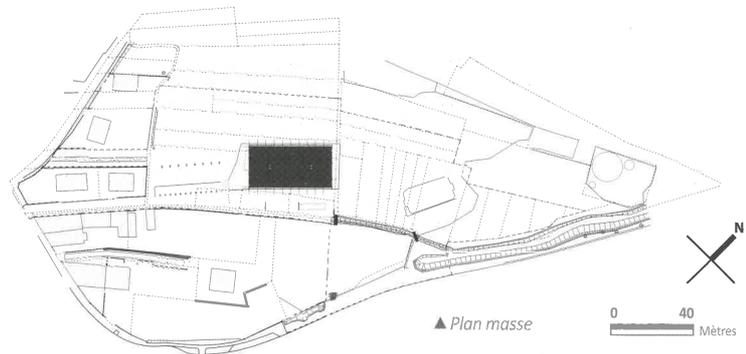
## ANCY-SUR-MOSELLE (57)



▲ L'édifice crée un jeu visuel entre triangles pleins, triangles striés et triangles volumiques.



Espace sportif, culturel et commercial, le lieu créé aux bords de la Moselle au milieu d'un parc paysager doit aussi trouver sa singularité, pour attirer.



▲ Plan masse

◀ Tout près de la gare qui mène à Metz et Nancy, la halle est placée au centre du parc paysager Marie et Mathias.

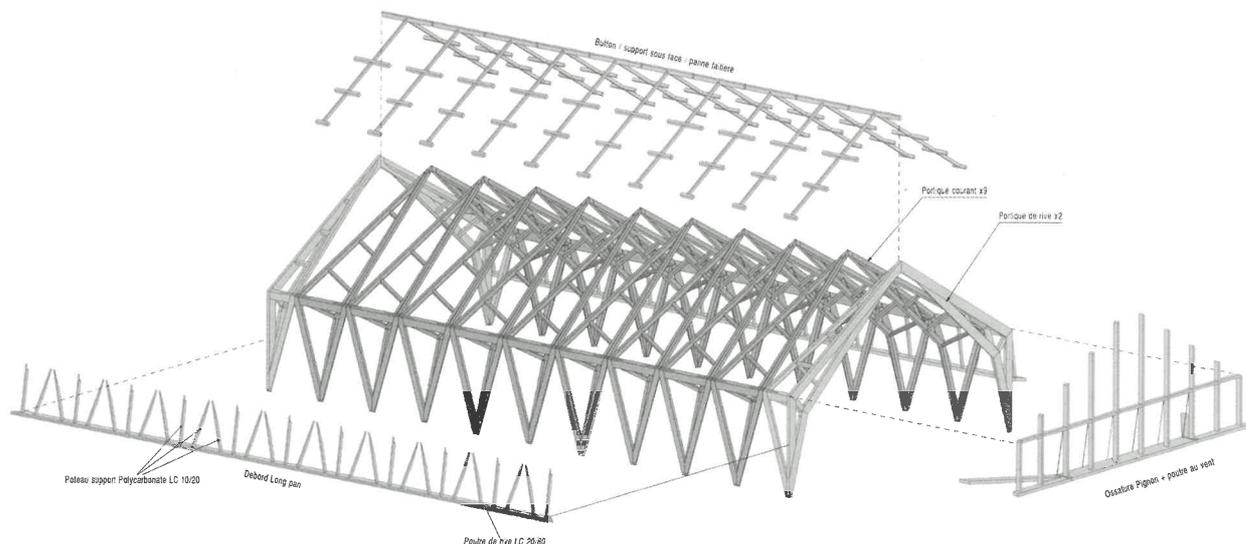
Au sud-est de Metz, Ancy-sur-Moselle fait partie des lieux de vie périphériques qui attirent fortement grâce à la proximité d'une métropole. Le bourg de la rive gauche de la Moselle a fusionné avec son voisin, qui partage avec elle la seconde gare quand on descend de Metz à Nancy. Tout près de la gare, un urbanisme de type francilien aurait pu entraîner le lieu-dit des Fénottes dans un grand programme de logements collectifs, voire de centre commercial. Comme pour le prémunir, l'endroit a été préservé comme parc paysager au nom de Marie et Mathias, victimes des attentats de Paris. L'ambition de plaire aux jeunes est manifeste avec la création d'un Pumptrack, un parcours pour vélos tout terrains. Dans un même esprit de création de site sportif ouvert, la municipalité décide d'implanter une sorte de halle qui doit permettre de remplir trois types de fonctions, un espace sportif (volley, basket, hand, skateboard, bicross), un espace culturel (fête du canard, spectacles) et un espace commercial (marché bio, marché aux vins de Moselle, vide-grenier). Il ne s'agit donc pas de ces lieux prédestinés au bois qui seraient utilisés chaque semaine pour le marché. D'ailleurs, cette halle n'est pas au cœur du bourg, et ne doit pas non plus prendre place dans un environnement résidentiel. La situation est aussi bien différente du marché de Saint-Dizier que Studiolada est en train de concevoir avec des arcs en pierre. Le projet calculé par Barthès Bois est très régulier. L'agence propose une halle en bois de 800 m<sup>2</sup> qui repose sur 20 appuis transmettant les forces à des fondations en béton ponctuelles. Huit modules de charpente identiques, composées de tétraèdres, sont associés les uns aux autres au faîtage et en rive, marquée un peu plus bas par une sablière placée du côté extérieur et suffisamment large pour accueillir le toit en polycarbonate. Sur les deux extrémités de la halle, les deux membrures extérieures des tétraèdres sont ramenées sur un même axe vertical et consolidées, de façon à ce que pignons restent libres. >>



▲ Les bardages à claire-voie sont en pin noir, essence très présente dans la région, et peu utilisée en construction.



▲ Le toit en polycarbonate, sans chéneau, renvoie l'eau à plus d'un mètre des bardages jointifs qui doivent également dissuader les grimpeurs.



▲ Axométrie éclatée de la structure. Sans qu'on s'en aperçoive bien, la structure secondaire qui soutient la toiture en polycarbonate était la charpente sans l'occulter. La halle n'a pas tout à fait été réalisée comme sur ce dessin, qui décrit onze files porteuses alors qu'il n'y en a en réalité que dix.

“ Le bardage claire-voie est en pin noir, une essence abondante dans ces régions et dont on ne sait trop que faire ”

#### >> Un lieu laissé à tout vent

La hauteur de 10 mètres à l'intérieur, nécessaire pour jouer au volley, impose une charpente en lamellé-collé, conseillée par Barthes Bois, même si le bureau d'études connaît la préférence de Studiolada pour le bois brut. D'autant qu'il faut éviter qu'une succession de poutres et de vides crée des ombres portées gênantes. Second problème : éviter que la charpente laissée dehors ne pourrisse. La protéger avec du polycarbonate est une chose, mais empêcher que l'eau ne vienne endommager les poteaux en est une autre. Cette fois, l'idée est de positionner à mi-hauteur des faces latérales une large poutre sablière, qui permet de retourner le polycarbonate sur la partie haute des façades, mais aussi de loger, quand le besoin s'en fait sentir, les bâches qui doivent permettre de créer dans certains cas un espace abrité. Mais comment convaincre une municipalité de choisir le bois alors que le lieu va être ouvert à tous, destiné la plupart du temps à du sport sans forcément de supervision ? Ici intervient le fait que la ville abrite le Syndicat Mixte de Gestion Forestière du Val de Metz, dont le gestionnaire, Jean-François Courouve, est également membre du conseil municipal. L'épicéa du lamellé-collé ne sera pas livré par le Syndicat, mais au moins, le bardage claire-voie sera en pin noir, abondant dans ces régions et dont on ne sait trop que faire.



▲ Par le jeu des bardages, la poutre épaisse qui ferme le pignon est à peine visible.

#### À chaque lieu unique son architecture

Toutes ces stratégies pour imposer le bois sont une chose, mais ce lieu inhabituel doit aussi attirer. Sous le polycarbonate se joue quelque chose de déroutant, notamment grâce à la chorégraphie de la lumière. Les deux mondes sont rassemblés par la proximité des voliges avec le bardage. Restent les empiètements qui ne seront pas couverts comme le reste à claire-voie, mais totalement, afin de dissuader les jeunes de monter dans la charpente. Mais dans cet ouvrage où tout a un sens pratique en même temps qu'un sens esthétique, les empiètements massifs fonctionnent dans un jeu de triangles pleins et de triangles vides. ■

Maître d'ouvrage : Mairie d'Ancy-Dornot (57) / Maîtres d'œuvre : Christophe Aubertin, Studiolada (54) / BET bois : Barthes Bois (54) / Entreprises lots bois : De Rambures et Paris (57), Mathis (67) / Volume de bois : 100 m<sup>3</sup> / Lieu : Ancy-Dornot (57) / Livraison : 2020 / Surface : 836 m<sup>2</sup> / Coût construction : 540 000 € HT / Photographies : Olivier Mathiotte / Texte : Jonas Tophoven